

# SAINTE-SOLINE

PROCÈS EN APPEL

# 27 MAI

POITIERS (86)

## AU PROGRAMME

◆ **PARC À CÔTÉ DU TRIBUNAL** (4Bd du Maréchal de Lattre de Tassigny)

**12H : RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN / STANDS / INFOKIOSQUE**

Repas à prix libre faits par la Conf' (Végan et omnivore)

**13H15 : PRISES DE PAROLES DES INCULPÉS ET D'ORGANISATIONS DIVERSES**

**14H : DÉBUT DU PROCÈS**

**DÈS 14H : INTER-CHORALE MILITANTE / FOOT DE RUE /**

**RETRANSMISSIONS THÉÂTRALES DU PROCÈS (15H30/17H/18H30)**

**17H45 : FANFARE 'MOUILLE MON CLAIN'**

**20H : ÉDREDON SENSIBLE**

**21H30 : ARMANDO**

◆ **SALLE TIMBAUD** (Rue Saint Paul)

**14H30-16H : TABLE RONDE - "BASSINES : LA FAUSSE PROMESSE ÉCONOMIQUE"**

Intervenant-es : paysans et paysannes de la Confédération paysanne 79 et 86.

**GOÛTER**

**16H45 - 18H30 : RENCONTRE AVEC CARLOS BEAS TORRES + FILM**

Coordinateur de l'Union des communautés indigènes de la zone nord de l'isthme (UCIZONI) et délégué du Congrès National Indigène (CNI), Carlos nous informera de la situation actuelle du « Corridor Interocéanique », de la répression et de la militarisation dans la zone de l'Isthme de Tehuantepec et, plus largement, au Mexique.

# CONVERGEONS CONTRE L'ORCHESTRATION DES BRUTALITÉS POLICIÈRES ET POUR LA DÉFENSE DE L'EAU !

Après le procès en première instance à Niort en janvier 2024, quatre camarades devront comparaître devant la cour d'appel de Poitiers ce mercredi 27 mai, pour « organisation de manifestation illégale » dans le cadre de la mobilisation contre les méga-bassines à Sainte-Soline de mars 2023 : Nicolas Girod et Benoît Jaunet (porte-paroles de la Confédération Paysanne), Benoît Feuillu (Soulèvements de la Terre) et Julien Le Guet (co-porte-parole du collectif Bassines Non Merci).

Ce procès s'inscrit dans une actualité brûlante sur le front de l'eau : les projets de méga-bassines sont partout mis à mal par les mobilisations successives et les jugements défavorables.

Mais le gouvernement, soumis à la FNSEA et au lobby agro-chimique, tente de les imposer avec la Loi d'Urgence Agricole.

Alors que le porte-parole de Bassines Non Merci, Julien Le Guet, vient déjà de subir une condamnation baillon avec une détention à domicile sous bracelet électronique de 6 mois pour sa participation à des mobilisations anti-bassines.

## Nous réaffirmons

- que défendre l'eau face à la catastrophe écologique est une nécessité vitale,
- que de manifester, de s'organiser et de désobéir sont des droits fondamentaux et fondateurs de notre démocratie,
- que les luttes contre les bassines sont légitimes, ancrées et toujours aussi déterminées,
- que des alternatives pour une agriculture paysanne existent et se pratiquent déjà,
- que nous refusons de laisser nos camarades - simples manifestant-es ou porte-paroles - seul-es face à la machine répressive.
- que nous nous tenons toujours au côté des blessé-es graves qui attendaient des nouvelles de leur plainte depuis près de 3 ans et qui ont dû subir récemment un véritable fiasco judiciaire, allant d'auditions lunaires et complaisantes des gendarmes de l'IGGN, à la privation pure et simple de justice par un procureur zélé. Alors que ce dernier choisit de protéger les responsables du dispositif répressif, les blessé.es se sont engagées dans de nouvelles procédures pour obtenir réparation.

Pour nos camarades, pour l'eau, pour le vivant.  
Solidarité totale !

**NO BASSARAN !**